

MEMOIRE DE SAINT-MAX

Saint-Max, le 29 novembre 2025

CULTURE ET PATRIMOINE

chez le Président M. Bernard-Albert BAUDOUIN

1 Square Georges de la Tour 54130 Saint-Max

ref: W543006569

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION "MEMOIRE DE SAINT-MAX"

Le samedi 29 novembre 2025, à 11heures, au foyer Gérard Léonard de Saint-Max, place de l'Europe, les membres de l'**Association Mémoire de Saint-Max**, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Les participants ayant signé la feuille de présence annexée en PJ à ce PV, il est constaté que les membres présents ou représentés par un pouvoir et à jour de leur cotisation 2025, sont 26/34. Le quorum étant atteint l'AG peut donc se dérouler normalement.

L'assemblée élit à l'unanimité M. Bernard BAUDOUIN, en qualité de président de séance et Mme Marielle GERTAUDA-RIZZO en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée est appelée pour statuer sur l'ordre du jour figurant sur la convocation avec les trois points suivants:

- Bilan financier du 01/01/ 2025 au 29 /09 /2025
- Avenir de l'association : poursuite ou dissolution ?
- Si poursuite, renouvellement des membres du bureau

L'ordre du jour est voté à l'unanimité.

I - Bilan financier de l'association du 1er janvier au 29 novembre 2025

Après lecture du document récapitulatif figurant en PJ, le président de séance explique le déficit par les circonstances compliquées où s'est trouvée l'association du fait de la maladie invalidante et du décès de l'ancienne présidente, Me BRETON-GUERBER dont le domicile servait de siège de l'association et de ses archives: de ce fait aucune manifestation alimentant habituellement les finances n'a pu avoir lieu en 2025.

Pour plus de clarté dans la présentation des comptes, l'analyse de l'exercice 2025 part du 1er janvier 2025 jusqu'à ce jour.

Après vérification de M. MIDON, premier adjoint au maire et membre de l'association, faisant office de commissaire aux comptes, quitus est donné à l'unanimité des participants, à l'ancien bureau et à son trésorier.

II - Avenir de l'association : poursuite ou dissolution ?

Le président de séance expose les arguments en faveur d'une dissolution et ceux en faveur d'une poursuite de l'association. Au vu de différents éléments (état des finances en baisse, chute du nombre et vieillissement des adhérents, difficultés de recrutements ou de renouvellement, buts de l'association à redéfinir, etc.), un débat

s'instaure entre les membres de l'assemblée. Les participants mettent en avant le travail de mémoire fort productif de l'association et leur volonté de le poursuivre avec de nouveaux objectifs notamment en liaison avec le cercle de généalogie. En point d'orgue final, M. le Maire, également membre de l'association, rappelle tout l'intérêt et le soutien que porte la municipalité à cette association culturelle, locale. Il propose que les archives entreposées chez Me Breton, soit entreposées dans les réserves de l'hôtel de ville.

Le président met aux voix le choix de l'avenir de l'association.

Les membres présents et représentés, **votent à l'unanimité, en faveur de la poursuite** de l'Association avec l'élection d'un nouveau bureau.

III - Renouvellement des membres du bureau

Le président de séance sollicite les candidatures en vue de composer le nouveau bureau. Il rappelle que conformément aux statuts de l'association, il est composé d'un président, d'un trésorier et d'un ou plusieurs secrétaires.

Il est procédé à l'élection de ces membres. Le vote est exprimé, à l'unanimité comme suit:

BAUDOUIN Bernard, de nationalité française, 1 square Georges de la tour à Saint-Max, professeur honoraire de Lettres modernes,

GALLEMANT Christophe, de nationalité française, 10 rue Clémenceau à Saint-Max, retraité ONF

ENGLER Claude, de nationalité française, 21 rue Diderot à Saint-Max, retraité,

GERTAUDA-RIZZO Marielle, de nationalité française, 11 rue Jean XXIII à Saint-Max, retraitée.

BUZENET Danielle de nationalité française, 82 avenue Carnot à Saint-Max, retraitée.

Les membres du bureau se réuniront brièvement dans les prochains jours, pour se répartir les fonctions au sein du nouveau C.A. et en janvier, pour une première réunion de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare l'assemblée, close à 12h.

Le président de séance

la secrétaire de séance

M. B. BAUDOUIN

Mme. GERTAUDA-RIZZO